

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'ARTOIS**

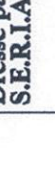
COMMUNE DE
PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau du Contrôle de Légalité

MONT SAINT ELOI du 3^e au 31^e MAR. 2003



Annexe n°6 Plan de zonage d'assainissement

En vertu de la délibération du 25 mars 2003

Modification		Vu et approuvé, Le Président Jean-Pierre MARGNOL Président Comissaire du Comptable de l'Ordre	Vu et approuvé, Le Comptable SERLHA
		D.D.A.F. Arras Numéro de destin (numéro de destination) Titres/Ann. Situation C.Top. 11/04/2002 C.Steu. 1/6000 Feuille	

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

